Image not found or type unknown

Aucune date de livraison precise

Par **djef**, le **21/01/2010** à **16:19**

Bonjour,
ayant recemment achete un appartement neuf la date de livraison etant prevu sur le contrat de vente pour le 1er trimestre 2010
je n'ai pourtant toujours pas a ce jour (fin janvier 2010) de date precise
en effet etant locataire ma proprietaire me demande 3 mois de preavis de loyers
le promoteur quant a lui ne cesse de me repondre qu il ne peut me donner une date précise malgre mes frequentes relances telephoniques
Quelles sont mes recours et mes droits et est il possible de le contraindre a m'en fournir une ?
Enfin puis je esperer un dedommagement ou indemnités pour mes 3 mois de loyer qui seront prelevés pour rien ?
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés